



# SEW NEWS

International Council of Nurses • Conseil international des infirmières • Consejo internacional de enfermeras

3, place Jean-Marteau • CH-1201 Geneva

Octobre 2009

## DES ANI SOUTIENNENT DEUX INFIRMIERES CONTRE UN MEDECIN

L'Association des infirmières et infirmiers des États-Unis (*American Nurses Association*, ANA) s'est alliée à l'Association des infirmières et infirmiers du Texas (TNA) pour condamner fermement l'inculpation et les poursuites engagées contre deux infirmières du comté de Winkler, au Texas. Ces deux infirmières sont accusées d'avoir violé la loi en écrivant à l'Ordre des médecins du Texas pour lui faire part de leur préoccupation devant le comportement d'un médecin exerçant dans le même hôpital qu'elles. Le ministère public a décidé d'inculper ces infirmières pour divulgation d'informations officielles, et ce en dépit du fait que leur rapport contre le médecin ne contenait que des numéros de dossiers de patients, et non leurs noms, afin de préserver la confidentialité. La divulgation d'informations administratives est un délit passible d'une peine de deux à dix ans d'emprisonnement et d'une amende maximale de dix mille dollars. Les deux infirmières, exerçant au sein de l'hôpital depuis plus de vingt ans, ont été suspendues.

La présidente de l'ANA, Rebecca Patton, relève qu'en déposant plainte contre ce médecin, les infirmières ont agi conformément à leur code de déontologie, qui stipule qu'il est de la responsabilité du personnel infirmier de défendre la santé et la sécurité des patients. L'affaire

a suscité un fort mouvement de solidarité envers les deux infirmières. La TNA a ouvert un fonds destiné à couvrir les frais d'avocats des inculpées, espérant réunir plus de dix mille dollars en faveur de la défense de nos collègues.

*Source: CBS NEWS – juillet 2009*

## LES INFIRMIERES DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE OBTIENNENT 15 % D'AUGMENTATION DE SALAIRE

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2009, les salaires des infirmières de la République tchèque ont augmenté de 15%. Cette mesure a été prise par le gouvernement afin de remédier à une grave pénurie de personnel infirmier exacerbée par l'émigration vers d'autres pays européens plus riches. Le Ministère de la santé a formé un groupe d'experts issus de l'ANI, de l'association des hôpitaux et des sociétés d'assurance afin d'évaluer un train de mesures susceptibles de neutraliser les facteurs incitatifs au départ d'infirmières:

- Augmentation de salaires
- Amélioration des conditions de travail
- Formation et éducation continues
- Meilleure reconnaissance de la profession

Outre l'augmentation de salaire consentie aux infirmières de toutes les catégories, un budget de dix millions d'euros a été dégagé en faveur de l'enseignement et de la formation supérieurs en soins infirmiers.

## Dans ce numéro

DES ANI SOUTIENNENT DEUX INFIRMIERES CONTRE UN MEDECIN	1
LES INFIRMIERES DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE OBTIENNENT 15% D'AUGMENTATION DE SALAIRE	1
L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES DOMINICAINES REFUSE LE PLAN SUR L'EMIGRATION	2
LE MINISTRE DE LA SANTE DU SWAZILAND PLAIDE EN FAVEUR DES INFIRMIERES	2
LES INFIRMIERES CANADIENNES SONT EPUISEES	2
DES INFIRMIERES PARAGUAYENNES CHERCHENT UN EMPLOI EN ITALIE	2
L'INFORMATION DE SANTE POUR TOUS EN 2015	3
UN GROUPE D'EXPERTS VA ANALYSER LES ROLES DES INFIRMIERES	3
VACCINS H1N1: LES INFIRMIERES DOIVENT AVOIR LA PRIORITE	3
AGRESSION CONTRE DES INFIRMIERES: UN CRIME PASSIBLE DE DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT	3
GEL DES PROMOTIONS D'INFIRMIERES AUX SEYCHELLES	4
LES INFIRMIERES SOUMISES AU STRESS PARTOUT DANS LE MONDE	4

Une célébration publique de la Journée internationale des infirmières a été organisée avec le soutien du Ministère de la santé, pour rendre hommage à l'immense contribution des infirmières au secteur de la santé.

*Source: Veronika Di-Cara, secrétaire, Association des infirmières tchèques, mai 2009*

#### **L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES DOMINICAINES REFUSE LE PLAN SUR L'EMIGRATION**

L'Association des infirmières de la Dominique (DNA) fait part de ses graves préoccupations devant le projet du Gouvernement d'exporter des infirmières vers l'île de la Barbade. L'Association indique qu'elle a toujours considéré comme prioritaire le problème de la pénurie de personnel infirmier. C'est pourquoi elle mène depuis longtemps des actions de lobbying auprès du Ministère de la santé, avec lequel elle a également ouvert des négociations pour qu'il remédie à cette situation. Une amélioration est perceptible depuis peu seulement grâce à des mesures de recrutement et de formation de nouvelles étudiantes en soins infirmiers. De nombreux postes d'infirmières sont cependant toujours vacants. D'autre part, la promotion professionnelle des infirmières n'a pas fait l'objet de mesures spécifiques, en dépit de l'extension des services à tous les niveaux, primaire, secondaire et tertiaire.

La présidente de l'ANI a demandé aux autorités d'améliorer les niveaux de dotation en effectifs au niveau national, très inférieurs aux normes internationales, avant d'envisager toute exportation de personnel infirmier vers la Barbade.

*Source: DominicaNewsOnline.com*

#### **LE MINISTRE DE LA SANTE DU SWAZILAND PLAIDE EN FAVEUR DES INFIRMIERES**

Devant une assemblée d'infirmières réunies pour célébrer la Journée internationale des infirmières, le 12 mai 2009, le Ministre de la santé du Swaziland, Benedict Xaba, a déclaré que l'une des causes des migrations d'infirmières vers « des cieux plus cléments » tient à l'état de négligence qui entoure depuis longtemps leurs filières de carrière, une négligence source de mécontentement et de démotivation. Le Ministre a annoncé que son Ministère entend remédier à cette situation de toute urgence, étant donné que la force d'un système de santé se mesure à la force et à la motivation de sa main-d'œuvre infirmière. Le Ministre a estimé que les infirmières constituent l'épine dorsale des services de santé, étant donné leur poids en tant que plus important groupe de prestataires de soins de santé, et aussi du fait de leur compétence clinique avancée.

Le Ministre a admis les importants retards accumulés dans le recrutement d'infirmières fraîchement diplômées, retards imputables à la

lourdeur des procédures administratives liées à l'embauche de fonctionnaires. Il a promis que la création d'une Commission nationale des services de santé interviendrait très prochainement. En conclusion, le Ministre a rendu hommage au leadership visionnaire du CII et de l'Association nationale d'infirmières, concrétisé par l'ouverture d'un Centre de bien-être proposant, aux infirmières et à leurs familles, une gamme de services tels que dépistage, conseils et traitement du VIH, parmi d'autres.

*Source: The Swazi Observer, juin 2009*

#### **LES INFIRMIERES CANADIENNES SONT ÉPUISEES**

Une enquête conduite par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada révèle que nombre d'infirmières canadiennes sont épuisées par le manque d'effectifs, les charges de travail et les heures supplémentaires. Leur taux d'absentéisme grimpe par conséquent en flèche, du fait de l'augmentation des congés maladies et accidents. Le rapport indique qu'en 2007 on enregistrait un déficit de 11 000 infirmières, un chiffre qui atteindra 60 000 infirmières en 2022 si rien n'est entrepris. En 2008, près de 21 500 infirmières du secteur public étaient, chaque semaine, absentes de leur poste de travail pour cause de maladie ou d'accident. Ceci équivaut à 14 jours de travail par an pour chaque infirmière, en augmentation de 21% par rapport à 2005. Au niveau du Canada, les infirmières ont accompli 21 560 100 heures supplémentaires en 2008, pour un coût de 879 millions de dollars canadiens. Linda Silas, présidente de la Fédération des syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Canada, commentant le rapport lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, a aussi déploré que l'environnement très difficile dans lequel les infirmières évoluent incite aux départs à la retraite anticipée.

*Source: «Les infirmières sont épuisées», Gabrielle Duchaine, Rue Frontenac, juin 2009*

#### **DES INFIRMIERES PARAGUAYENNES CHERCHENT UN EMPLOI EN ITALIE**

Recrutées par une société italienne, plus de 300 infirmières ont quitté le Paraguay pour venir travailler en Italie. Selon la présidente de l'ANI, Maria Chavez, la plupart de ces infirmières ont quitté le pays à la recherche de salaires et conditions de travail susceptibles d'améliorer leur situation économique et sociale, ainsi que celles de leurs familles par le biais de transferts financiers. Au Paraguay, une infirmière dotée de vingt ans d'expérience et titulaire d'un master gagne environ 450 euros mensuels, contre 1800 à 2000 euros en Italie. Le Ministère de la santé a adopté une série de mesures pour tenter d'enrayer un exode qui affecte gravement la qualité des soins, surtout dans des domaines spécialisés tels que les soins intensifs et la pédiatrie, par exemple. Les migrations affectent en outre les familles de

nombreuses infirmières. Ainsi que le relève la Présidente de l'ANI, la plupart des infirmières migrantes sont mariées. Certaines ont vu leur mariage se briser après leur départ ; d'autres ont dû se séparer de leurs enfants. Le ratio infirmière / patients au Paraguay se situe à 1 pour 5000, alors qu'il n'est que de 1 pour 500 dans certains pays voisins.

Source: *Inter Press Service Latin America*, mars 2009

### L'INFORMATION DE SANTE POUR TOUS EN 2015

Cette année, la campagne *L'information de santé pour tous en 2015* sera consacrée aux besoins en informations des infirmières et sages-femmes. La principale difficulté consiste à trouver les moyens de réunir des milliers d'infirmières, de sages-femmes, d'éditeurs et de bibliothécaires pour élaborer des stratégies de mise à disposition des informations essentielles aux infirmières. Sont surtout concernées les infirmières exerçant dans les pays en voie de développement et dans les régions très isolées. La campagne est soutenue par de nombreuses organisations de santé, entre autres le CII, l'Organisation mondiale de la santé, le *Royal College of Nursing*, la Confédération internationale des sages-femmes et les Associations de médecins du Royaume-Uni. Le coordinateur du projet, Neil Pakenham-Walsh, fait appel aux gouvernements et aux institutions de financement pour soutenir ce projet, dont l'objectif est d'empêcher que des personnes ne meurent simplement à cause du manque d'accès à des informations de santé de base. Le Directeur général du CII, David Benton, rappelle que le manque d'information de santé précise et actualisée constitue une grave menace pour la qualité des soins et la sécurité des patients. Il déclare en outre que le CII s'engage à remédier à ce problème et qu'il a pris à cet égard des mesures concrètes, telles que la distribution de « Manuels Merck » et le déploiement de bibliothèques mobiles dans plusieurs pays en voie de développement.

Source: *d'après GHWA News*, février 2009

### UN GROUPE D'EXPERTS VA ANALYSER LES ROLES DES INFIRMIERES

Une commission d'experts désignés par la Ministre de la santé du Royaume-Uni, Mme Ann Keen, une ancienne infirmière, va conseiller le Gouvernement anglais quant aux rôles futurs des infirmières et sages-femmes. La commission se penchera sur le rôle élargi et central joué par les infirmières pour améliorer la santé des patients et la qualité des soins. Elle déterminera aussi comment donner aux infirmières davantage de liberté en matière de délégation et de gestion de leurs propres services. Le Secrétaire général du *Royal College of Nursing*, le Dr Peter Carter, a salué cette initiative qu'il voit comme la reconnaissance des rôles importants assumés par les infirmières, qui sont au contact

direct avec les patients et savent parfaitement ce dont elles ont besoin pour prodiguer des soins de qualité et répondre aux attentes des patients. La commission remplira la mission très utile de rassembler les idées et les expériences que ces expertes en soins infirmiers apportent à la profession.

Source: *"Expert group to review nurse role"*, *BBC News*, 10 mai 2009

### VACCINS H1N1: LES INFIRMIERES DOIVENT AVOIR LA PRIORITE

Le Groupe consultatif stratégique d'experts de la vaccination de l'OMS a admis qu'il est désormais impossible d'enrayer la progression du virus H1N1. Il a donc donné le feu vert aux laboratoires pharmaceutiques pour la fabrication de vaccins contre cette grippe pandémique. Le comité a aussi recommandé que les infirmières, les médecins et les techniciens de laboratoire soient vaccinés en priorité dans tous les pays, de manière à garantir le bon fonctionnement des systèmes de santé à mesure que le virus évoluera. Après quoi, chaque pays déterminera, en fonction du comportement spécifique du virus, quels sont les groupes de population les plus vulnérables. Depuis la détection du virus en avril 2009, plus de 40 000 cas ont été confirmés dans 88 pays, entraînant 167 décès. Le nombre de cas augmente à une allure inquiétante. Selon l'OMS, deux milliards de personnes – soit près d'un tiers de la population mondiale – pourraient être infectées ces deux prochaines années si le vaccin s'avère inefficace. Cette situation soumettrait notre profession à des pressions considérables, étant donné que les infirmières sont en première ligne des traitements et qu'elles représentent la plus importante catégorie de prestataires de soins de santé. Dans un article du *Nursing Times* daté d'août 2009, de nombreuses infirmières se disent sceptiques quant à la sécurité du vaccin, estimant qu'il n'a pas fait l'objet de tests cliniques suffisants. Trente pour-cent environ des 1500 infirmières interrogées déclarent qu'elles refuseraient la vaccination.

Sources: *Reuters*, juillet 2009; *"Questions remain in H1N1 vaccine distribution"*, *Los Angeles Times*, juin 2009 ; *"Pandemic vaccine priority for most at risk"*, *Nursing Times*, août 2009

### AGRESSION CONTRE DES INFIRMIERES : UN CRIME PASSIBLE DE DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT

Brad Henry, gouverneur de l'État d'Oklahoma (États-Unis), a signé, en mai dernier, un décret à entrée en vigueur immédiate aux termes duquel les agressions commises contre des infirmières, médecins et travailleurs paramédicaux seront considérées comme des crimes passibles de deux ans de prison au maximum et d'une amende de mille dollars. Cette mesure a été saluée par de nombreux intervenants du secteur de la santé.

Mary Johnson, directrice de l'hôpital Saint-François de Tulsa (Oklahoma), estime que le décret offre une protection supplémentaire aux infirmières travaillant dans des unités particulièrement dangereuses : traumatologie et urgences, psychiatrie et foyers de soins infirmiers. Selon le Bureau fédéral des statistiques du travail des États-Unis, le secteur des soins de santé est le plus confronté au problème de la violence : on y recense en effet 45% de toutes les agressions commises dans le cadre professionnel. L'Oklahoma est l'un des seize États de l'Union à introduire des mesures de protection des agents de santé contre la violence. Le CII, l'OMS, l'Organisation internationale du travail et l'Internationale des services publics ont publié des manuels de formation consacrés au problème de la violence au travail. Des ateliers sur cette question viennent d'être organisés dans cinq pays africains, comme nous le rapportons dans le numéro de *SEW News* daté d'avril 2009.

*Source: American Nurses Association, communiqué de presse, août 2009*

#### **GEL DES PROMOTIONS D'INFIRMIERES AUX SEYCHELLES**

Depuis quatre ans, de nombreuses infirmières ont vu leur promotion à des postes à responsabilité repoussée, pour des raisons budgétaires. Cette situation a des effets désastreux sur leur moral. Certaines infirmières expérimentées ont déjà émigré, tandis que d'autres se sont détournées de la profession pour prendre des emplois mieux rémunérés. La dernière mise à jour des grilles de service des infirmières est intervenue en 2006. Des annuités et indemnités supplémentaires ont été introduites pour le personnel infirmier travaillant de nuit dans les hôpitaux. Cependant, les infirmières communautaires n'ont pas bénéficié de ces mesures, ce qui a suscité leur mécontentement. La présidente de l'Association des infirmières des Seychelles, Suzanne Hoarau, dit espérer une amélioration de la situation après la désignation d'une Infirmière générale et la tenue d'une rencontre avec le chef de cabinet du Ministère de la

santé, portant sur les salaires et conditions des infirmières.

*Source: Association des infirmières des Seychelles, août 2009*

#### **LES INFIRMIERES SOUMISES AU STRESS PARTOUT DANS LE MONDE**

La pénurie mondiale d'infirmières, les surcharges de travail et les environnements de travail défavorables, entraînent beaucoup de stress et de nombreux cas de dépression parmi les infirmières des pays en voie de développement aussi bien qu'industrialisés. Selon une recherche du Dr Naomi Swanson, les causes les plus fréquentes du stress des infirmières sont les niveaux insuffisants de dotation en personnel, la longueur des horaires de travail, l'exposition à des substances dangereuses et les rôles mal définis. Les infirmières accordent très souvent toute leur attention aux soins aux patients, au détriment de leur propre santé.

Un article paru dans *le Nursing Times* d'avril 2009 révèle que le personnel des services de santé nationaux (NHS) du Royaume-Uni est quatre fois plus exposé au risque d'absentéisme dû au stress, les infirmières étant les plus touchées. Selon l'enquête, 15% des congés maladie pris en 2008 par 30 000 collaborateurs des NHS étaient liés au stress et à des troubles psychiatriques liés. Seuls 4% des travailleurs d'autres secteurs étaient affectés par les mêmes problèmes de santé. Une « Campagne pour les environnements favorables à la pratique » a été lancée par le CII, en partenariat avec d'autres organisations internationales de santé, pour favoriser la mise en place d'environnements de travail positifs, susceptibles de diminuer le stress des agents de santé. Quatre pays mettent actuellement en œuvre cette campagne : Maroc, Ouganda, Taiwan et Zambie. Pour de plus amples renseignements sur la campagne : [www.ichrn.org](http://www.ichrn.org).

*Sources: "NHS stress driving up nurse sick leave levels", Nursing Times, avril 2009; campagne EFP, CII*

Le **Conseil international des infirmières (CII)** est une fédération de 133 associations nationales d'infirmières représentant des millions d'infirmières du monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à promouvoir des soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé dans le monde.

Tous droits réservés, y compris la traduction en d'autres langues. Il est interdit de photocopier ou de photocopier cette publication, de l'enregistrer ou de la transmettre sur quelque support que ce soit, sans la permission écrite du Conseil international des infirmières. Cependant de courts extraits (en dessous de 300 mots) peuvent être reproduits sans autorisation à condition que la source soit indiquée.